



Wallonie

Commune de Mannay

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de :

Permis d'urbanisme

Le demandeur est **Mr. DERENNE Joël** domicilié à 6960 MANHAY, rue des Boussines, Vaux-Chavanne n° 13

Le terrain concerné est situé à 6960 MANHAY-GRANDEMNIL, route d'Erezée et cadastré Division I, Section B, n° 228B et 241D

Le projet consiste en **la mise à niveau d'une parcelle** et présente les caractéristiques suivantes ;

- Ecart aux prescriptions reprises à l'article 3.1.2 du permis d'urbanisation « PIERRET » autorisé le 20 juillet 1999 (pour ce qui concerne le lot 2) ;

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 à l'adresse suivante : Administration Communale – Service Urbanisme, Voie de la Libération n° 4 – 6960 MANHAY

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme SCHWINDT Louise - 086/45.03.18 dont le bureau se trouve à : Voie de la Libération n° 4, 6960 MANHAY

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 23.02.2022 au 09.03.2022 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale, Voie de la Libération n°4, 6960 MANHAY

- par courrier électronique : louise.schwindt@manhay.org

Afficher le 16/02/2022